Caisse de Prévoyance
et de Retraite
du personnel de la SNCF

ESPV09670

DEMANDE DE PENSION DE RÉVERSION

N°Immatriculation SNCF du défunt : ☐ ☐☐☐☐☐ ☐

LE DEMANDEUR

Numéro de sécurité sociale : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐ ☐☐

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom de Naissance : ..... Prénom (s) : .....

Nom d'usage : .....

Date de naissance : ☐☐/☐☐/☐☐ Lieu de naissance : .....

Etes-vous invalide ? OUI ☐ NON ☐

Etes-vous sous protection juridique ? OUI ☐ NON ☐

Vos coordonnées

Adresse : .....

.....

Complément d'adresse (bât, lieu-dit...) : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Pays : .....

Téléphone : ..... Adresse électronique (e-mail) : .....

Votre Situation Familiale

☐ Célibataire

☐ Marié (e) ☐ Pacsé (e) ☐ En concubinage ☐ Divorcé (e) ☐ Séparé (e) ☐ Veuf (ve)

Depuis le : ☐☐/☐☐/☐☐☐☐

☐ Orphelin de père et mère

LE DÉFUNT

Numéro de sécurité sociale du défunt ⌊_⌋⌊_ _⌋⌊_ _⌋⌊_ _⌋⌊_ _ _⌋⌊_ _ _⌋⌊_ _⌋

Nom de Naissance : ..... Prénom (s) : .....

Date de naissance : ⌊_ _⌋⌊_ _⌋⌊_ _⌋ Lieu de naissance : .....

Vos enfants et ceux que vous avez élevés

Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint(e) ou de votre(vos) précédent(e)s conjoint(e)s, les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants mort-nés ou décédés*. Si vous manquez de place, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Nom de Naissance	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (Légitime, naturel, bel-enfant, adopté, recueilli, placé...)	Début de charge (Correspond à la date de naissance ou la date d'accueil de l'enfant)	Fin de charge (Correspond à la date à laquelle vous avez cessé de prendre en charge financièrement l'enfant)	Situation * (salarié, apprenti/contrat pro, étudiant, chômeur indemnisé, chômeur non indemnisé...)

** Pour les enfants morts nés ou décédés, merci de mentionner "décédé(e)" dans la colonne* **Situation**.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

En tant qu'organisme de sécurité sociale, nous contribuons à la politique globale de prévention et de lutte contre la fraude. Aussi, nous contrôlons les prestations servies et nous vous rappelons que la fraude aux prestations sociales constitue une infraction pénale, passible de deux ans d'emprisonnement et/ou de 30 000 euros d'amende (article 441-6 du code pénal).

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations et m'engage à faire connaitre tout changement qui pourrait intervenir dans ma situation personnelle et familiale ainsi que dans mes ressources, et à faciliter toute enquête qui pourrait être effecuée par la Caisse.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, enregistrées dans nos fichiers. Pour exercer ce droit, vous pouvez vous adresser par courrier au délégué à la protection des données de la CPRPSNCF.

Signature :

Fait le .....

DOCUMENT À SIGNER ET À RENVOYER ACCOMPAGNÉ

DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

à l'adresse suivante :

Caisse de Prévoyance et de Retraite du personnel de la SNCF

17 avenue Général Leclerc
13347 MARSEILLE CEDEX 20

Vous avez le droit à l'erreur : Vous vous êtes trompé(e) lors de votre déclaration, signalez le nous, nous corrigerons les données concernées.
Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous ne serez pas sanctionné (e), vous devrez simplement rembourser les sommes trop perçues.

www.cprpsncf.fr **Plus d'infos sur notre site**

PIECES JUSTIFICATIVES
A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

CONJOINT OU EX CONJOINT	DOCUMENTS A JOINDRE
Dans tous les cas	**Relevé d'identité bancaire** à votre nom. **Justificatif d'état civil :** Copie de la carte nationale d'identité ou la copie du passeport en cours de validité ET la copie intégrale de votre acte de naissance délivrée récemment par la mairie (daté de moins de trois mois). **Copie intégrale de l'acte de naissance** de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) décédé(e) (datée de moins de trois mois). **Copie des 2 derniers avis d'impôt** sur le revenu ou des 2 avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.
Si vous bénéficiez d'une retraite de **réversion** du régime général de sécurité sociale et/ou de la MSA salarié et/ou de la Sécurité Sociale des indépendants	La notification d'attribution de retraite.
Si vous avez eu ou élevé des enfants	**Pour chaque enfant :** Une copie intégrale de son acte de naissance délivrée depuis moins de 3 mois. **Pour les enfants recueillis :** Une copie intégrale de l'acte de naissance délivrée depuis moins de 3 mois ET La décision de justice vous confiant l'enfant.
Si ces enfants sont à charge ET âgés de 18 ans à 25 ans	Un certificat de scolarité ou un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. Une attestation d'inscription comme demandeur à Pôle emploi et une déclaration sur l'honneur de non indemnisation.
Si ces enfants sont à charge ET invalides	Un justificatif constatant l'invalidité avant le 21ème anniversaire ET une copie du titre de pension ou de la carte d'invalidité en cours de validité ou une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
Si vous êtes sous protection juridique	Le jugement de tutelle, curatelle... de moins de 5 ans ou une procuration délivrée par un notaire.
Si vous êtes bénéficiaire de l'aide sociale	La notification d'admission au titre de l'aide sociale.
Si vous êtes bénéficiaire d'une allocation adulte handicapé (AAH)	La notification d'attribution.
Si vous êtes bénéficiaire d'une pension d'invalidité de 2 ou 3ème catégorie	
Si vous êtes bénéficiaire d'une allocation spécifique de solidarité (ASS)	
Si vous êtes bénéficiaire d'une rente accident de travail avec un taux d'incapacité permanente partielle d'au moins 20%	

ORPHELIN	DOCUMENTS A JOINDRE
Dans tous les cas	**Relevé d'identité bancaire** à votre nom. **Justificatif d'état civil :** Copie de la carte nationale d'identité ou la copie du passeport en cours de validité ET la copie intégrale de votre acte de naissance délivrée récemment par la mairie (daté de moins de trois mois). **Copie intégrale** des actes de naissance des parents décédés délivrée récemment par la mairie (daté de moins de trois mois).
Si vous êtes invalide	Un justificatif constatant l'invalidité avant le 21ème anniversaire ET une copie du titre de pension ou de la carte d'invalidité en cours de validité ou une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
Si vous êtes âgé de plus de 21 ans	Un certificat de scolarité ou un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation. Une attestation d'inscription comme demandeur à Pôle emploi et une déclaration sur l'honneur de non indemnisation.